

Communiqué de presse

Berne, le 25 juin 2021

Notre nouvelle étude le montre: augmenter la part modale des TP est judicieux et faisable

Bien que toujours plus de gens utilisent les transports publics suisses, leur part sur l'ensemble du trafic – dite part modale – stagne depuis des années. Une étude commandée par l'Union des transports publics (UTP) indique comment améliorer durablement la répartition modale au profit des transports en commun. C'est possible avec un faisceau de mesures de diverses ampleurs, dont certaines s'influencent mutuellement. L'UTP a présenté l'étude lors d'une conférence de presse organisée aujourd'hui à Berne.

La part des transports publics sur l'ensemble du trafic en Suisse – dite part modale – se situe aujourd'hui, selon la base de mesure, entre 13 % (du nombre de trajets effectués) et 28 % (du total des distances parcourues). Ces chiffres sont élevés en comparaison internationale, mais il faut observer d'un œil critique que cette part stagne depuis plusieurs années et que la baisse du nombre de voyageurs due à la pandémie de Covid-19 accentue cette problématique. Renato Fasciati, président de l'UTP, se montre néanmoins optimiste quant à l'évolution des transports publics dans le contexte de la pandémie: «Dès que les mesures de lutte contre le coronavirus auront été levées, la majorité des passagers recommenceront rapidement à emprunter les transports publics.»

Atteindre les objectifs climatiques ne nécessite pas «seulement» d'augmenter le nombre de passagers des transports publics. Pour rendre le trafic durable, un profond changement du comportement de mobilité, une réduction drastique du trafic fonctionnant avec des carburants fossiles et une hausse des parts des transports publics respectueux de l'environnement et énergétiquement efficaces sont nécessaires. Une chose est claire pour le directeur de l'UTP Ueli Stückelberger: «Améliorer la répartition modale au bénéfice des transports publics, dans la discussion climatique, signifie que ceux-ci sont un élément important de la solution, et non du problème!»

L'étude commandée par l'UTP au bureau de planification genevois Citec décrit et analyse comment les transports publics peuvent regagner des parts de trafic. Les auteurs présentent trente-huit mesures classées dans six champs d'action. Prises isolément, ces mesures ont une influence plus ou moins significative, et leurs effets se déploient sur des horizons temporels et spatiaux plus ou moins larges. «Si les mesures proposées sont coordonnées, elles peuvent entraîner en tant qu'ensemble une véritable augmentation de la part modale des transports publics. La part des distances parcourues de ces derniers pourra ainsi passer de 28 % actuellement à plus de 40 %», explique Philippe Gasser, qui a dirigé l'étude. Les mesures ayant la plus grande influence sur l'évolution de la répartition modale sont l'amélioration de l'offre et de la desserte, le développement de nouvelles offres pour des groupes d'utilisateurs et segments spécifiques tels que le trafic de loisirs, la coordination de l'aménagement du territoire et de la planification des transports, des restrictions pour le trafic individuel motorisé et une amélioration générale de l'image des transports publics auprès de leurs usagers et du grand public.

En outre, l'UTP se réjouit du fait que le sujet de la répartition modale est également arrivé sur la table du monde politique et que lors de la session d'été, peu avant la publication de l'étude, le Conseil national a accepté quatre motions exigeant des mesures en vue d'accroître la part des transports publics sur le total du trafic.

La branche des transports publics est consciente de sa responsabilité et agit déjà aujourd'hui. Elle veut améliorer sa part modale à court terme déjà par des mesures concrètes. Renato Fasciati souligne le potentiel d'action des entreprises de transport dans le trafic de loisirs: «Augmenter la part modale des transports publics est judicieux et réalisable. Les entreprises de transport doivent notamment mieux tenir compte dans leurs offres des besoins des personnes voyageant pour leurs loisirs. Les Chemins de fer rhétiques ont par exemple créé dans cette optique une offre attrayante et demandée avec leur initiative «Bahn und Bike» dans les Grisons.»

L'amélioration des transports publics et la hausse de leur part modale n'est pas de l'unique responsabilité des entreprises de transport. Seules l'implication de différents acteurs et la collaboration entre la branche des transports publics, les autorités et d'autres parties prenantes permettront de mettre en œuvre avec succès les mesures proposées.

Renseignements

Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP | 031 359 23 35 | 079 613 77 01

Bruno Galliker, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 38

Floriane Moersch, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 32